



Caisse de pension
TX Group SA

Demande

Changement de l'échelle de cotisation

La Caisse de pension de TX Group SA offre à ses assurés la possibilité de choisir entre différentes échelles de cotisation. Qu'est-ce que cela signifie exactement ?

Les cotisations à la Caisse de pension se composent de cotisations d'épargne et de risque et sont réparties entre l'employé(e) et l'employeur. Le montant des cotisations est défini en pourcentage du salaire assuré et la composition exacte est fixée dans le plan de prévoyance. Selon le plan de prévoyance - la Caisse de pension de TX Group SA gère différents plans de prévoyance - les taux de cotisation d'épargne sont légèrement différents.

Le plan de prévoyance qui t'est applicable dépend de différents facteurs : Si tu es nouvellement affilié(e) à notre caisse de pension, le plan de prévoyance « Perspective » s'applique automatiquement à toi. Les plans de prévoyance « TAM » et « FPE » sont des plans historiques avec des cercles d'assurance fermés qui ne sont plus proposés.

Dans le cadre du plan de prévoyance qui t'est applicable, tu peux choisir entre différentes échelles de cotisation. Selon l'échelle de cotisation choisie, le pourcentage de la cotisation d'épargne, qui t'est applicable, change. La cotisation de risque et les cotisations de l'employeur restent inchangées. Tu trouveras des informations détaillées sur les plans de prévoyance et les différentes échelles de cotisation sur l'Intranet sous « Plans de prévoyance » ou sur Internet sous « <https://tx.group/fr/carriere/pension/downloads> » dans le répertoire « Règlements / Formulaires & Factsheet ».

Le changement de l'échelle de cotisation peut se faire lors de l'entrée dans la caisse de pension ou ultérieurement. Sans notification écrite lors de l'entrée, l'échelle de cotisation « Standard » s'applique. Un changement d'échelle de cotisation est possible chaque mois, mais doit être communiqué par écrit à la caisse de pension au plus tard deux mois avant.

Si tu viens d'adhérer à notre caisse de pension et que tu optes pour l'échelle de cotisations "Light" ou si tu es déjà affilié(e) à notre caisse de pension et que tu souhaites modifier ton échelle de cotisation actuelle, tu peux utiliser ce formulaire. Merci d'envoyer le formulaire dûment rempli et signé (par e-mail ou par courrier) au secrétariat de la Caisse de pension de TX Group SA :

Caisse de pension TX Group SA
Werdstrasse 21
8004 Zurich

e-mail : pensionskasse@tx.group



Demande

Changement de l'échelle de cotisation

Données personnelles

(Prière de compléter en lettres majuscules)

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Je souhaite que le changement d'échelle de cotisation intervienne :

dès que possible

dès le (date)

Merci de cocher l'échelle de cotisation souhaitée pour le plan de prévoyance qui te concerne :

Perspective

Light

Standard

TAM

Light

Standard

Premium

FPE

Base

Variante A

Variante B

Plan complémentaire

Light

Standard

Premium

Signature:

Lieu, date

Signature